



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Quarante-quatrième session

Bonn, 16-26 mai 2016

Point 10 (a) à c)) de l'ordre du jour

Mécanismes de marché et autres relevant de la Convention

Cadre à prévoir pour diverses démarches

Démarches non fondées sur le marché

Nouveau mécanisme fondé sur le marché

**Cadre à prévoir pour diverses démarches,
démarches non fondées sur le marché
et nouveau mécanisme fondé sur le marché**

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des travaux entrepris conformément aux mandats découlant de la décision 1/CP.18, paragraphes 44, 47 et 50, notamment la collecte d'informations dans les communications des Parties et les documents techniques¹ et rapports d'ateliers² les accompagnant.
2. Le SBSTA est convenu de poursuivre son examen des questions visées à sa cinquantième session (juin 2019).

¹ FCCC/TP/2013/5, FCCC/TP/2013/6, FCCC/TP/2014/9, FCCC/TP/2014/10 et FCCC/TP/2014/11 et Corr.1.

² FCCC/SBSTA/2013/INF.11, FCCC/SBSTA/2013/INF.12 et FCCC/SBSTA/2013/INF.13.

